

République Française

DÉPARTEMENT DU
CALVADOS

Arrondissement de
Caen

Canton de Cabourg

COMMUNE
D'HEROUVILLETTE

Nombre de conseillers

En exercice : 15
Présents : 14
Votants : 14

Date de convocation

22 juin 2026

Date d'affichage

22 juin 2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 25 JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-cinq juin, à dix-neuf heures trente minutes, s'est réuni le conseil municipal de la commune d'Hérouvillette sous la Présidence de Monsieur Didier DEL PRETE, Maire

Présents : M. DEL PRETE Didier, Mme DUPUIS Virginie, LANGLINAY Emmanuel, MARECHAL Hubert, Mme VOITURIER Ingrid, M. FLAUX Mickaël, PHILIPPE Gladys, BOURDEAU Frédéric, M LEGAY Rémy, Mélissa NICOLLE, Florent PLASSAIS, Gwenaëlle BLOTTIERE, Luc LE GOUPIL

Absents : JOUANNE Marie,

BOGAERT Maud a donné pouvoir à Mélissa NICOLLE

BOURDEAU Frédéric a été désigné en qualité de secrétaire

DELIB 45/2026 FSL (Fonds de Solidarité pour le Logement) – CONTRIBUTION FINANCIERE

Monsieur le Maire donne lecture du courrier reçu du conseil départemental relatif au fonds de Solidarité pour le Logement (FSL). Ce fonds géré par le Département, intervient pour accorder des aides, sous forme de prêt ou de subvention, à des personnes ou familles en difficulté, pour les aider à accéder ou à se maintenir dans un logement dans le secteur privé ou public, mais aussi pour assurer un accompagnement social lié au logement.

Les communes ont la possibilité d'apporter leur contribution financière à ce fonds, c'est pourquoi le département sollicite notre concours. A titre indicatif, la participation des communes a pour base le nombre d'habitants (0.17€/hab.). En 2025 dans le département, plus de 141 communes ont contribué au FSL pour un montant de 69 845 €. Le département pour sa part y a contribué à hauteur de 1 295 000 €.

Monsieur le Maire propose de participer au FSL pour un montant de 233.07 € (0.17 € x 1 371 hab.)

Après en avoir délibéré, à 15 voix pour, le conseil municipal valide cette participation au FSL d'un montant de 233.07 €

Pour copie conforme au registre, le 26 juin 2026
Le Maire Didier DEL PRETE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-211403282-20260625-DELIB452026-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/06/2026

